

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 20 janvier 2017

## **SUSPENSION DE LA CHASSE À LA BÉCASSE DES BOIS, AUX BÉCASSINES, AU VANNEAU HUPPÉ ET AUX PLUVIERS DU FAIT DE L'ÉPISODE DE GEL PROLONGÉ**

Compte tenu de la vague de froid observée actuellement, la chasse de la bécasse des bois, des bécassines, du vanneau huppé et des pluviers est suspendue dans le département du Cher pour une période de 6 jours, du 22 janvier 2017 à zéro heure au 27 janvier 2017 à minuit.

La Préfète du Cher

### **Contacts presse :**

Bureau de la communication interministérielle - 02.48.67.34.36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022- 18020 BOURGES Cedex -  
TEL. : 02 48 67 18 18 - Télécopie : 02 48 67 34 37 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)